



Info-municipal - juillet 2023



VENDREDI 21 JUILLET - 20H

SOIRÉE MUSICALE EXTÉRIEURE LES FRÈRES LECLAIR

(295, Route de l'Église)

Afin de célébrer le début des vacances de la construction, venez chanter et danser au son du rock des Frères Leclair!

De 20h à 22h, au parc de l'Église (295, Route de l'Église)

Apportez vos chaises, vos doudous et vos grignotines!

En cas de pluie, la soirée aura lieu à l'intérieur du Centre aux Quatre Vents.



Municipalité de
Saint-Claude

819 845-7795

295, Route de l'Église,
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

www.municipalite.st-claude.ca



NOUVELLES MUNICIPALES



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est donné par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière

Que lors de la séance tenue le 1^{er} mai 2023, le conseil de la municipalité de Saint-Claude, a adopté le « **règlement numéro 2023-271-09 visant à modifier le règlement de zonage #2008-271 et ses amendements afin d'apporter plusieurs modifications au règlement.** »

Que ledit règlement numéro 2023-271-09 a été approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité, le 17 avril 2023;

Que ledit règlement numéro 2023-271-09 a reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François le 7 juin 2023;

Qu'en conséquence, le règlement numéro 2023-271-09 est entré en vigueur le 7 juin 2023, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François en date du 20 juin 2023;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2023-271-09 au bureau de la municipalité de Saint-Claude, situé au 295, route de l'Eglise durant les heures régulières d'ouverture.

DONNE A SAINT-CLAUDE, CE 3 JUILLET 2023

France Lavertu
Directrice générale et greffière-trésorière





NOUVELLES MUNICIPALES



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE

AVIS PUBLIC D'ENTREE EN VIGUEUR

Est donné par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière

Que lors de la séance tenue le 3 avril dernier, le conseil de la municipalité de Saint-Claude, a adopté le « **règlement no 2023-336 relatif à la démolition d'immeuble.**»

Qu'en conséquence, le règlement numéro 2023-336 est entré en vigueur le 20 juin 2023, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François en date du 7 juin 2023 ;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2023-336 au bureau de la municipalité de Saint-Claude, situé au 295, route de l'église, Saint-Claude durant les heures régulières d'ouverture.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2023-336 sur le site internet de la municipalité au :
www.municipalite.st-claude.ca/documents/#reglements

DONNE A Saint-Claude, ce 3 juillet 2023.

France Lavertu
Directrice générale, greffière-trésorière

Réalisation et entretien d'aménagements paysagers

- Mini excavatrice
- Taille de haies
- Émondage et abattage d'arbres
- Montage et réparation de muret et pavé

 *Gilles Maurice* (St-Claude)



Tél.: (819) 845-4345 Cell.: (819) 572-8427



NOUVELLES MUNICIPALES



- TRAVAUX DE RECOUVREMENT DE FOSSÉ - SEGMENT DU RANG 7

Des travaux seront réalisés cet été sur 180 mètres dans le Rang 7 par notre équipe des travaux publics en collaboration avec des entrepreneurs (gravier, matériaux, équipements, location de pelle ou autres). Ces travaux seront réalisés au courant du mois d'août.

- RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

Il y aura des travaux majeurs dans la cour d'école cet été. Le débarcadère sera refait, ce qui engendrera des entraves à la circulation sur la Route de l'Église.

- EMPLOYÉS MUNICIPAUX - VACANCES

Prendre note des vacances de nos employés municipaux:

- Directrice générale: 20 juillet au 7 août
- Officier en bâtiment: 21 au 25 août
- Intervenant en loisir: 24 au 28 juillet + 14 au 18 août



Ecocentre régional - dépôt de gros rebuts gratuit!

Pendant la semaine du 12 au 15 juillet 2023, muni de votre compte de taxes municipales, vous pourrez apporter jusqu'à 2M³ de matières non valorisables (valeur de \$60.00) plus 1 matelas ou 1 meuble rembourré (valeur de \$15.00) à l'écocentre régional de la MRC du Val-Saint-François, **GRATUITEMENT!** (1 occasion par résidence). A titre informatif, 2M³ correspondent à 4 bacs à déchets réguliers de 360 litres.

Habituellement, il y a des frais reliés à ces matières, mais grâce à un projet pilote mis en place en collaboration avec l'écocentre régional et la municipalité de Saint-Claude, les citoyens.nes de Saint-Claude pourront aller porter gratuitement des matières non valorisables (gros rebuts) à l'écocentre, situé au 666, chemin Keenan, Canton de Melbourne, à trois périodes cette année.

Exemples de matières non valorisables: tapis, bain en fibre de verre, revêtement de vinyle, caoutchouc, fenêtres, portes, styromousses non-recyclables, gypse, clôture en PVC, drains agricoles, vitres, vieux plastiques, etc.

Une autre période pour le dépôt de ces matières par les citoyens.nes de Saint-Claude exclusivement sera offerte cette année, soit du 6 au 9 septembre 2023.

Pour vous assurer d'apporter seulement des matières acceptées par l'écocentre, informez-vous en composant le 819 845-2544 ou le 819 826-6505 poste 321.

Ecocentre Régional de la MRC du Val-Saint-François

Ouvert du 26 avril au 25 novembre 2023

Dimanche-lundi et mardi
Mercredi-jeudi et vendredi

Fermé
Ouvert de 9 h à 17 h

Samedi

Ouvert de 9 h à 15 h

mrc@val-saint-francois.qc.ca

val-saint-francois.qc.ca

directrice@st-claude.ca

municipalite.st-claude.ca



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS PUBLIC D'ENTREE EN VIGUEUR

Est donné par le soussigné, France Lavertu, directrice générale, greffière-trésorière.

Que lors de la séance tenue le 1^{er} mai dernier, le conseil de la municipalité de Saint-Claude, a adopté le « règlement numéro 2023-272-06 visant à modifier le règlement de lotissement numéro 2008-272 dans le but d'ajouter des exceptions concernant la contribution à des fins de parcs ou de terrains de jeux et d'ajouter des normes applicables pour l'implantation d'une minimaison. »

Que ledit règlement numéro 2023-272-06 reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François le 7 juin 2023;

Qu'en conséquence, le règlement numéro 2023-272-06 est entré en vigueur le 20 juin 2023, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François en date du 19 juin 2023;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2023-272-06 au bureau de la municipalité de Saint-Claude, situé au 295, route de l'Eglise à Saint-Claude durant les heures régulières d'ouverture.

DONNE A SAINT-CLAUDE, CE 3 JUILLET 2023

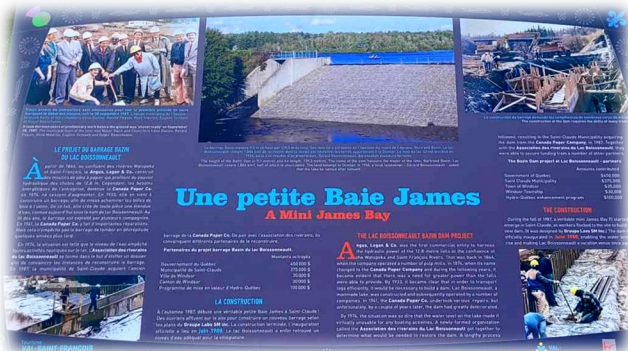
France Lavertu

Directrice générale et greffière-trésorière

INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX PANNEAUX PATRIMONIAUX

Nous avons procédé récemment à l'installation de 2 panneaux patrimoniaux au parc de l'église, près du clocher.

L'un parle de l'inauguration du barrage Bazin, et l'autre des nombreuses Croix présentes sur notre territoire. Ce projet a été réalisé en collaboration avec la MRC du Val-Saint-François.





SERVICE INCENDIE



FORMATION – POMPIERS

Voici un petit résumé du nombre d'heures nécessaire pour opérer différents équipements dans l'équipe:

- Pompier niveau 1: 275 heures nécessaire
- Officier non-urbain: 90 heures pour être lieutenant et diriger les pompiers
 - 6 pompiers possède ce titre
- Opérateur de pompe: 30 heures
 - 14 pompiers ont suivi cette formation
- Pincettes de désincarcération: 30 heures
 - 17 pompiers peuvent utiliser la pince
- Pincettes de désincarcération - milieu agricole: 30 heures
 - 9 pompiers possède cette accréditation
- Véhicules électriques & hybrides: 25 heures
 - 13 pompiers peuvent intervenir en cas d'incendie sur un véhicule

Présentement nous avons 23 pompiers dans notre équipe.

Soyons fiers de notre équipe, ils travaillent très forts pour vous!





SERVICE INCENDIE



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Dates de ramonage pour l'année 2023 :
Du 15 mai au 29 septembre 2023

Un accroche porte vous sera remis comme d'habitude dès que nous passerons chez vous pour ramoner.

Les résidents qui désirent un rendez-vous pour faire l'intérieur, veuillez nous contacter au 819 260-1542.

Prendre note :

Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux.

Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie. Voici les tarifs à vos frais si vous désirez que le ramoneur le fasse.

Service de nettoyage complet intérieur:

- Nettoyage des tuyaux à fumée, si faut enlever le tuyau après le poêle
 - 40.00\$ avant taxes
- Vidanger la suie à l'intérieur
 - 35.00\$ avant taxes
- Sortir la balayeuse pour nettoyer
 - 50.00\$ avant taxes

Hors saison : 192.00\$ avant taxes par conduit



DANGER D'INCENDIE

BAS		Bas: C'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
MODÉRÉ		Modéré: Feux de petite dimension
ÉLEVÉ		Élevé: N'allumez pas si la vitesse du vent est plus que 20 km/h
TRÈS ÉLEVÉ		Très élevé: Seulement avec foyers pare-étincelles
EXTRÊME		Extrême: Évitez de faire des feux!





FINISSANTS – FINISSANTES



**Éryka
Bibeau**



**Elsa
Chapdelaine**



**Lily-Rose
Côté**



**Emma
Gagnon**



**Zek
Claude-Saurette**



**Max
Lussier**



École Notre-Dame du Sourire



**Ludovick
Marcoux**



**Sam
Richard**



**Matys
St-Pierre**



**Aymerick
Théberge**



**Evan
Veilleux-Kendall**



École Notre-Dame du Sourire



Plantation d'arbres

Merci à la municipalité pour les 4 beaux arbres !

Nous les avons plantés sur le terrain de l'école afin d'avoir plus d'espace d'ombre pour les élèves.

Merci spécial à Zek, Thomas et Charles !

Marie-Andrée



Nouvelle murale

Nouveau panneau à l'accueil de l'école avec les valeurs de bienveillance et d'engagement.

Dessin de Magalie et touches de pinceaux des artistes de 5e et 6e année.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

Capsule de sensibilisation - bande riveraine

Saviez-vous que certaines activités dans la rive des cours d'eau ou des lacs sont réglementées et doivent faire l'objet d'une autorisation municipale ?!

En voici quelques exemples :

- La coupe d'arbres morts, dépérissants ou endommagés;
- La réparation et l'entretien des constructions et ouvrages existants;
- L'aménagement d'un sentier et d'un escalier d'accès au plan d'eau d'une largeur de 1 mètre;
- L'aménagement pour une traverse de cours d'eau;
- Etc.

La rive est la bande de terre qui borde un cours d'eau ou un lac et qui s'étend vers l'intérieur des terres, à partir de la **ligne des hautes eaux**. Selon le terrain, elle peut avoir une largeur de 10 ou de 15 mètres.

Pour déterminer cette fameuse ligne des hautes eaux, plusieurs méthodes peuvent être utilisées. Référez-vous à l'inspecteur de votre municipalité pour de l'accompagnement et connaître les travaux qui peuvent y être encadrés avec un certificat d'autorisation.



La végétation naturelle et permanente présente dans la rive dans plans et cours d'eau joue un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de l'eau. Protégeons ensemble notre richesse collective en eau et préservons cette végétation naturelle! Consultez le service cours d'eau de la MRC du Val-Saint-François au www.val-saint-francois.qc.ca/services/cours-deau pour en savoir plus.

Capsule de sensibilisation - Le verre

Il existe trois options de donner une deuxième vie à vos bouteilles et contenants alimentaires en verre ! Dans tous les cas, il faut d'abord retirer les bouchons et couvercles et rincer les contenants, puis choisir la meilleure option en suivant la hiérarchie suivante !

- 1- Si vos contenants sont consignés, par exemple des bouteilles de bière, la meilleure option est de les rapporter en magasin. Elles seront ainsi nettoyées puis directement réemployées.
- 2- La deuxième option est d'apporter vos contenants dans l'un des conteneurs de verre de la MRC situé à Racine, Richmond, Stoke, Valcourt, Saint-Denis-de-Brompton, Windsor ou à l'écocentre régional. Ces contenants seront envoyés chez l'entreprise 2M Ressources afin d'être recyclés en bouteilles.
- 3- En dernier lieu, vous pouvez envoyer vos contenants de verre dans le bac de recyclage. Ceux-ci seront acheminés chez l'entreprise Groupe Bellemare pour être recyclés en matériaux d'abrasif ou de filtre à piscine.

Rappel important, la porcelaine, la céramique et le pyrex ne sont pas du verre et ne doivent donc pas être mis dans les conteneurs de verre ni dans le bac bleu. Si vous avez des tasses, assiettes, bibelots, bol de pyrex, carreaux de céramiques brisés, etc., il faut les jeter directement à la poubelle.



LOISIRS

CAMP DE JOUR

Le camp de jour à Saint-Claude sera très occupé cet été!

Avec 57 enfants, notre équipe d'animation peut compter sur 9 animateurs(trices) réguliers et 2 aides-animatrices.

Notre calendrier d'activité est très chargée!

- Fabrication de bombes de bain
- Atelier sur le miel et les abeilles
- Parc Marie-Victorin
- Initiation au tam-tam africain
- Sortie à la Plage McKenzie
- Centre d'amusement Funtropolis
- Initiation au spikeball, tchoukball et ultimate frisbee
- Glissades d'eau Bromont (besoin de parents accompagnateurs)
- Sentiers de la Poudrière de Windsor & baignade à la piscine de Windsor
- Centre d'amusement intérieur Espace 81
- Initiation au jardinage & horticulture
- Atelier des mini-scientifiques
- Plusieurs journées thématiques



Animation Estivale

Saint-Claude

FÊTE FORAINE Artisans recherchés

Nous recherchons actuellement des artisans pour la fête foraine du 26 août.

Si vous désirez une table pour vendre de vos créations, merci de nous contacter! C'est gratuit!!

819 845-7795 #3
loisirs@st-claude.ca



FÊTE FORAINE

25-26 AOÛT
Parc de l'Église
(295, Route de l'Église)

VENDREDI 25 AOÛT

19h45: Présentation d'un film en plein air
Les Gardiens de la Galaxie - Volume 3



SAMEDI 26 AOÛT

9h: Tournoi de balle-molle

Info & inscription: Yannick Maheux / 819 452-2511

10h - 16h: 20 activités familiales pour tous !!

- Spectacle à 13h15 - Billy le clown
- Mur d'escalade géant de 23 pieds!
- Jeux de kermesse avec jouets à gagner
- Expo de voitures anciennes
- Piscine avec 8 mini-bateaux
- Kiosque de barbe à papa
- Maquillage pour enfants
- 3 mascottes sur place!
- Corry le barbier sur place de 11h à 16h
- Tattoos temporaires pour enfants
- Labyrinthe familial / Jeux gonflables
- Danse country avec Nicole Dion
- Kiosque d'artisans locaux
- Portes ouvertes de la caserne
- Panneau photo passe-tête
- Cantine ouverte



19h-21h: Soirée musicale extérieure: Donald & Véro
Musique 100 % québécoise (guitare & violon)
Apporter vos chaises, doudous et grignotines!!



Bibliothèque Irène-Duclos

HORAIRE D'ÉTÉ

Prendre note que nous serons ouverts seulement les mardis soirs, de 18h30 à 19h30 durant la période estivale, jusqu'à la Fête du travail.

SUGGESTION DE LECTURE

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous suggérons de découvrir l'auteure canadienne Louise Penny. Elle a écrit une série de romans policiers sous le titre *Une enquête de l'inspecteur-chef Armand Gamache*.

Plusieurs de ses œuvres ont reçus le prix de meilleur roman de l'année aux États-Unis.

Vous ne serez pas déçu!



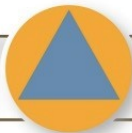
Activités du Groupe Entraide

Dimanche le 6 août 2023
à 13 h 30



Tournoi de pétanque
Centre aux Quatre Vents

Inscriptions de 12 h 30 à 13 h 30
Coût : 5 \$



Trousse d'urgence à la maison

À la maison, votre trousse d'urgence doit contenir suffisamment d'articles et de vivres pour permettre à votre famille d'être autosuffisante pendant les 72 premières heures d'un sinistre, peu importe la saison.

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir **suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.**

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Ayez en tout temps **à la maison** les articles suivants, idéalement rassemblés dans un sac à dos ou un contenant :

Eau potable – deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours;

Nourriture non périssable – provisions pour au moins 3 jours;

Ouvre-boîte manuel;

Radio à piles – piles de rechange;

Lampe frontale ou de poche – piles de rechange ou lampe à manivelle;

Briquet ou allumettes et chandelles;

Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Masques antipoussières – pour filtrer l'air contaminé;

GPS & Boussole

Lunettes de soleil et écran solaire;

Petit coffre à outils, canif & sac à dos;

Tente, sac de couchage, matelas de sol;

Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine;

Articles de toilette;

Batterie de secours pour cellulaire ou chargeur solaire;

Médicaments;

Sacs à ordures;

Bottes de randonnée pédestre;

Vêtements imperméables;

Vêtements de rechange;

Jeu de cartes, livres, revues.



Les 7 premiers articles vous permettront, à vous et à votre famille, de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence, le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis.



Société
protectrice
des animaux
DE L'ESTRIE



Comment prévenir les coups de chaleur ?

La saison chaude est synonyme de sortie à l'extérieur beaucoup plus fréquente pour vous et votre chien! Après tout, c'est bien normal, après avoir été «encabané» pendant l'hiver. Dès l'annonce de beau temps, on en profite pour jouer à l'extérieur et faire découvrir de nouveaux endroits à son compagnon canin! Toutefois, il ne faut pas négliger les dangers liés au très (trop) beau temps: les coups de chaleur!

1. Évitez les sorties en voiture.

Votre animal sera beaucoup plus confortable et en sécurité en le laissant à la maison lorsque vous avez à sortir. La température interne d'un véhicule garé à l'ombre avec les fenêtres entrouvertes peut augmenter de 20°C en seulement 10 minutes.

2. Gardez-le hydraté en tout temps.

Votre animal devrait avoir accès à son bol d'eau en tout temps durant la journée afin de rester bien hydraté. Vous pouvez même y ajouter quelques glaçons afin de conserver l'eau bien fraîche jusqu'à votre retour.

3. Priorisez la promenade tôt le matin et en soirée.

Il sera plus agréable et plus sécuritaire de sortir ou promener votre animal à ce moment puisque la chaleur sera beaucoup moins intense. Essayer d'éviter l'asphalte ou le béton chaud qui pourrait provoquer des brûlures au niveau des coussinets. De plus, prévoyez de l'eau lors de la promenade afin de le garder bien hydraté.

4. Offrez-lui toujours un coin d'ombre

Votre animal devrait toujours avoir un endroit à l'abri du soleil pour se rafraîchir et se reposer. Vous pouvez aussi lui proposer une couverture que vous aurez préalablement mis au congélateur 30 minutes pour lui permettre un rafraîchissement immédiat.

5. Toilettiez votre animal

Avec le poil plus court, votre animal aura beaucoup moins chaud. Vous pouvez aussi le brosser régulièrement afin d'enlever au maximum son pelage d'hiver.

6. Amusez-vous avec lui dans l'eau!

Il existe plusieurs jouets amusants et résistants à l'eau sur le marché. Une simple petite piscine pour enfants peut aussi aider à rafraîchir et amuser votre animal.

7. Offrez-lui des gâteries glacées

En plus de servir de rafraîchissement, les gâteries glacées peuvent aussi être utilisées comme jeux très enrichissants pour votre chien! Découvrez nos recettes favorites et apprenez comment les concocter !